

20 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 septembre 2002.](#)

Provisions pour le démantèlement des centrales nucléaires

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé, en seconde lecture (*), un avant-projet de loi sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion de matières fissiles irradiées dans ces centrales.

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé, en seconde lecture (*), un avant-projet de loi sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion de matières fissiles irradiées dans ces centrales.

Cet avant-projet, adapté aux premières remarques du Conseil d'Etat, a été renvoyé à ce dernier pour avis dans les trois jours. (*) voir le communiqué n°25 du Conseil des Ministres du 28/6/2002

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe